

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



PROGRAMME DE FORMATION

CHARGE D'INTERVENTION BR Habilitation électrique – Recyclage – personnel électricien

Références : Décret 2010-1118 du 22/09/2010, Articles R4544-10 et R4544-3 du Code du Travail et norme NF C 18-510

Périodicité des recyclages recommandée tous les 3 ans.

PUBLIC VISE

Personnel électricien d'exploitation qui effectue des opérations de maintenance générale sur des ouvrages électriques en basse tension (BT).

PRE-REQUIS et MODALITES D'ACCES A LA FORMATION

Avoir effectué la formation initiale de chargé d'intervention BR et apporter son titre d'habilitation en cours de validité.

Maîtriser la langue française.

DUREE

1 jour et demi (10,50 heures).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Ordinateur, vidéo-projecteur et tableau blanc. Salle dédiée aux exercices pratiques avec armoires électriques et équipements de protection individuelle.

Apports théoriques. Etudes de cas pratiques. Jeux de rôles.

Profil de l'intervenant : formateur en prévention des risques électriques qui intervient régulièrement en entreprise, en lycée professionnel et en centre de formation.

OBJECTIFS

Actualiser les savoirs et savoir-faire en matière de prévention du risque électrique correspondant à l'habilitation BR conformément à la norme NF C 18-510 pour être capable d'exécuter en sécurité des opérations de maintenance générale.

CONTENU DE LA FORMATION

Partie théorique :

Identification des zones d'environnement à risques.

Connaissance des limites de son titre d'habilitation (autorisations et interdictions, voisinage).

Evaluation des risques et identification des moyens de protections.

Connaissances des principes à appliquer au cours des opérations (analyse des risques, mesures de prévention, consignation des installations, équipements de protection...).

Identification des équipements de protection collectifs et individuels.

Connaissance du principe d'induction, des risques associés.

Opérations de maintenance sur des installations du domaine basse tension.

Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique.

Travaux pratiques sur des équipements pédagogiques.

EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

2 épreuves :

- 1^{ère} épreuve : évaluation des connaissances du stagiaire par un QCM.
- 2^{ème} épreuve : évaluation des compétences par des études de cas et des mises en situation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Remise d'une attestation individuelle de formation au stagiaire.

Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné à l'employeur.

L'employeur délivre l'habilitation après s'être assuré que les travailleurs sont reconnus aptes par le médecin du travail et qu'ils ont reçu une formation théorique et pratique sur les risques électriques et les mesures de sécurité propres à ces travaux (décret 2010-2016 du 22 septembre 2010 et norme NF C 18-510).

ICL

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
IMMACULÉE CONCEPTION LAVAL

NOUS CONTACTER

Tél : 02 43 59 23 37 - Fax : 02 43 59 23 39

Courriel : icl@immac.fr - www.immac.fr

ICL, Centre de formation - 15, rue Crossardière - 53000 LAVAL

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



PROGRAMME DE FORMATION

CHARGE D'INTERVENTION BR Habilitation électrique – Recyclage – personnel électricien

Références : Décret 2010-1118 du 22/09/2010, Articles R4544-10 et R4544-3 du Code du Travail et norme NF C 18-510
Périodicité des recyclages recommandée tous les 3 ans.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Groupe de 5 à 7 personnes.

LIEU ET DATES DE LA FORMATION

En entreprise ou en centre de formation.
En intra et inter-entreprises : nous consulter.

COÛT

Nous consulter.

ACCESSIBILITE

Si vous êtes en situation de handicap, si vous vous trouvez en difficulté particulière pour suivre la formation, pour tout point particulier (allergies, organisation logistique,...), n'hésitez pas à nous contacter.

Points forts de cette formation :

- Exercices de simulation adaptés à l'activité du stagiaire.
- Réalisation de travaux pratiques avec des mises en situation concrètes.
- Remise d'un support pédagogique pendant la formation.

MAJ20211022



NOUS CONTACTER

Tél : 02 43 59 23 37 - Fax : 02 43 59 23 39

Courriel : icl@immac.fr - www.immac.fr

ICL, Centre de formation - 15, rue Crossardière - 53000 LAVAL